

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : le voleur de câbles du lycée d'État écroué

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

JUNIOR Brandy Edzang Sima, Gabonais de 22 ans, sans emploi, considéré comme une petite frappe au quartier Peloton, dans le 1er arrondissement d'Oyem, a été placé en détention provisoire à la prison locale. Il est poursuivi pour vol aggravé et destruction de biens publics appartenant à l'État.

Selon une source proche du dossier, la nuit des faits, l'antenne provinciale de la Police judiciaire (PJ) du Woleu-Ntem reçoit un appel téléphonique de l'intendant du lycée d'État Richard-Nguema-Bekale d'Oyem. Le responsable informe que le service de gardiennage aurait aperçu un individu non identifié dans une salle de classe en train de voler des câbles électriques pour en retirer le cuivre. Les enquêteurs se rendent aussitôt sur place et trouvent effectivement le suspect planqué dans le plafond de ladite salle de classe. N'ayant aucune issue, il y reste pendant près de 3 heures, avant de descendre sous la pression exercée par les flics.



Photo: ANS

Edzang Sima Brandy Junior, devant son butin constitué de câbles électriques.

Junior Brandy Edzang Sima est neutralisé avec en possession une lampe torche, des pinces coupantes et un gros sac rempli de morceaux déjà sectionnés. Conduit à l'unité de police, il déclare ne pas être à son premier coup et qu'il devrait revendre au marché noir son butin.

Déferé devant le parquet de la République, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt au sortir de son audition chez un magistrat instructeur.

Lebamba/Accident de la route : il meurt écrasé par une bille d'okoumé à Mouyamba

Belzahs Aymar MAMBELA
Lebamba/Gabon

LES habitants de Lebamba, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano ont vécu un drame dans l'après-midi du 28 avril dernier. Un grumier transportant du bois destiné à la Société TBNI a fait ce jour-là une sortie de route au village Mouyamba, à 17 km de la commune. Bilan : un mort. Un Gabonais, la vingtaine, répondant au prénom de Warren, aide-chauffeur. Le malheureux a été écrasé par une bille d'okoumé qui s'est détachée au moment de l'embarquée effectuée par le grumier. Quant au conducteur, il a été admis en soins intensifs à l'hôpital.

Le jour des faits, vers 16 h 30, les responsables de la scierie de Mouyamba constatent que le gru-

mier qui devrait leur livrer le bois n'est toujours pas arrivé à destination. Alors qu'il tombait des cordes sur la région. Vérification faite par une source proche de la direction de la société, le conducteur aurait perdu le contrôle du mastodonte. On parle de freins qui auraient lâché. Sauf que, pris de panique, l'assistant du chauffeur aurait sauté dans la foulée. Malheureusement pour lui, le chargement se détache et il se retrouve sous les billes d'okoumé.

Immédiatement mis au courant de la situation, les gendarmes de la brigade de Lebamba se sont rendus sur les lieux pour les constatations d'usage. À cause de la violente pluie, ce n'est que le lendemain (29 avril) que le corps sans vie du jeune homme a été retiré.



Photo: Belzahs Aymar MAMBELA

Le transporteur de grumes dont les freins auraient lâché.

Port-Gentil : un trio de malfrats mis hors d'état de nuire

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

GUY Boussamba Boussamba alias Matchado, spécialiste de la clé 14 ou prise du sommeil, Franck Ilago Mboumba alias Kaladzé et Gérard Mounanga alias Attraction, spécialiste des machettes, ont été déferés dernièrement à la prison centrale de Port-Gentil.

Le premier, Matchado, est accusé de trois chefs d'accusation. Il répondra devant la justice gabonaise des crimes de vol en réunion, de vol en réunion commis avec violences et de tentative de vol en réunion. Quant aux deux autres, en garde à vue pour nécessité d'enquête, ils ont été présentés le 14 avril passé devant le procureur de la République. Kaladzé, au même titre que Matchado, a également écopé de trois mandats d'arrêt. Il est poursuivi pour les crimes de vol, vol en réunion commis avec menace, usage d'armes apparentes et avec violences. Attraction, par



Photo: C.N

Guy Boussamba Boussamba, Franck Ilago Mboumba et Gérard Mounanga au commissariat de police.

contre, doit répondre d'un seul chef d'accusation. Selon les témoignages concordants de leurs victimes respectives qui ont déposé plainte au commissariat central de Port-Gentil, le trio semait la terreur de jour comme de nuit par des braquages, des vols avec violence, des vols et des agressions dans les quartiers Cent-Manguiers, Soco-TP, Matiti, Salsa, Boule-Noire et biens d'autres.

Convaincus que la domination qu'ils avaient sur leurs victimes maintiendrait celles-ci dans le silence, Matchado et sa bande n'ont pas vu venir le jour de leurs arrestations. En effet, grâce aux nombreuses plaintes, les flics ont pu ouvrir une enquête dans le cadre de la répression de l'insécurité récurrente dans la cité pétrolière. Aussi, la bande a été interpellée à la faveur d'une grosse rafle.

Le clin d'œil de *lybek*

